



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Pôle Elèves – SAIO  
Service de l'affectation, de l'information  
et de l'orientation**

Valérie POIRMEUR – CSAIO  
Inspectrice de l'Education Nationale  
en charge de l'Information et de l'Orientation  
Tél : (+687) 26 62 09  
Mél : Valérie.Poimeur@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino  
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 7 février 2024

L'inspectrice de l'éducation nationale en charge de  
l'information et de l'orientation  
Cheffe du service de l'affectation, de l'information  
et de l'orientation  
à  
Mesdames et Messieurs  
Les psychologues de l'éducation nationale

Objet : lettre de rentrée 2024

Références :

- *Délibération 311 du 15 juin 2023 modifiant la délibération n°77 du 28 septembre 2015 portant statut des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle Calédonie*
- *Délibération n°431 du 20 mars 2019 portant statut particulier du corps des psychologues du cadre de l'enseignement du second degré de la Nouvelle Calédonie*
- *Le référentiel des connaissances et compétences des psychologues de l'éducation nationale (Arrêté du 26 avril 2017) et missions des psychologues de l'éducation nationale (Circulaire n° 2017-079 du 28 avril 2017)*

Mesdames, Messieurs les psychologues de l'éducation nationale,

En continuité de la lettre qui vous a été adressée par l'ensemble des inspecteurs, je tenais à vous remercier pour le travail de qualité que vous avez engagé dans tous les établissements et auprès de tous les élèves pour les accompagner dans la construction de leur projet personnel et professionnel. Votre engagement solide auprès de toutes les équipes au mois de décembre, a été une des clés de réussite pour une rentrée apaisée en affectant la très grande majorité des élèves sur leur 1<sup>er</sup> vœu.

Cette mise en perspective ne peut pas se faire sans une bonne connaissance des enjeux socio-économiques qui bousculent l'évolution des métiers et des formations, ni sans une connaissance experte du développement de l'adolescent et qui s'enracinent dans vos compétences.

Les missions qui vous attendent cette année sont dans la continuité du travail engagé en 2023. Ce sont celles du déploiement du Parcours Orientation dans tous les établissements, collèges et lycées, ajoutées à celles de l'accompagnement individuel des élèves les plus vulnérables. Ce travail est transversal et complémentaire aux orientations et aux priorités pédagogiques et éducatives académiques posées par Monsieur le vice-recteur pour l'année 2024.

La mise en place du Parcours Orientation dans les établissements qui vous sont confiés, est un travail collectif dans lequel votre regard d'expert et de conseil auprès des chefs d'établissement est attendu. Il concerne tous les acteurs d'un territoire dans et hors de l'école dont le chef d'établissement est garant de l'impulsion et de la coordination aux regards de ses besoins et de la spécificité sociale, économique et géographique de proximité. La

collaboration avec les partenaires du RIIFE (réseau information, insertion, formation, emploi) continue à se développer et permet une meilleure connaissance et coordination des acteurs de l'orientation sur tout le territoire.

Des nouveautés viennent cette année enrichir ce travail, à savoir :

- ✓ La découverte des métiers dès la classe de 5<sup>ème</sup>
- ✓ La possibilité pour les élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> d'avoir accès à la plateforme Parcoursup et de pouvoir créer leur profil
- ✓ La mise en place de la relation « école / entreprise » pour une meilleure collaboration avec les partenaires économiques et l'ouverture de l'alternance.

Ces évolutions contribuent à mettre le jeune « en perspective » tout au long de sa scolarité, de l'entrée du collège jusqu'à l'enseignement supérieur. L'ensemble de cette démarche permet ainsi aux élèves de développer leurs compétences en matière d'orientation, d'élargir leurs représentations des métiers, d'ouvrir leurs horizons et d'élever leur ambition scolaire et professionnelle, en s'appuyant sur une meilleure connaissance de lui-même afin de faire des choix plus variés et éclairés tout en apprenant à sélectionner, trier, ordonner et hiérarchiser les informations.

Pour cela, je vous invite à vous rapprocher des professeurs documentalistes pour faciliter et actualiser l'accès aux ressources et outils de l'ONISEP pour les élèves et les équipes, puis d'anticiper avec eux la mise en place en Nouvelle Calédonie de la Plateforme « AVENIRS » à la rentrée 2025 (<https://avenirs.onisep.fr/>)

Ce travail progressif, projectif et réflexif ne peut se faire que si le jeune peut développer sereinement ses compétences psychosociales dans un climat scolaire confiant et sécurisant qui garantit l'entrée dans les apprentissages puis la réussite à ses examens et diplômes. Ces compétences psychosociales se construisent dans les propos, les regards, les attitudes du quotidien et déterminent nos comportements. Elles trouvent leur ancrage théorique dans la recherche des champs de la psychologie cognitive, développementale et sociale. Ainsi, au regard de ces recherches que nous approfondirons ensemble, je vous invite à consolider votre place dans les équipes autour de l'analyse croisée, de l'accompagnement et du suivi des élèves les plus vulnérables. Votre expertise clinique ajoutée à votre évaluation psychologique de l'adolescent, votre connaissance organisationnelle de l'institution portée par votre posture bienveillante et attentive de psychologue constitue un apport solide dans l'analyse de toutes les situations dès lors qu'un élève vous est signalé en situation de vulnérabilité. Votre collaboration est indispensable dans l'étude des jeunes relevant de l'école inclusive ou en situation de désintérêt scolaire, les élèves victimes de harcèlement, mais aussi les élèves dont le comportement a entraîné la mise en place d'un conseil de discipline, voir une période d'incarcération.

Votre contribution ciblée et mesurée dans les GOPR de vos établissements, votre participation à la démarche ABMA ou à des groupes de travail thématiques sont autant de pistes d'actions qu'il vous conviendra de mettre en place en adéquation avec les besoins socio-éducatifs remontés par vos chefs d'établissement.

Ce travail de repérage, ajouté à celui de la mise en œuvre du Parcours Orientation se contractualise avec le chef d'établissement à partir de l'écriture de votre projet d'activités que je vous invite à me remonter avant la fin du mois de mars. En parallèle, cette année, nous aurons à construire le nouveau projet du CIO de Nouvelle Calédonie qui sera piloté par mon adjointe Anne-Marie Gobillot, responsable du CIO et de ses trois antennes. Nous y annexerons une fiche action « Diagoriente » pour la contribution attendue du CIO dans la mise en œuvre du module orientation du SNU qui aura lieu du 3 au 14 juin 2024.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe trois nouveaux collègues à qui je souhaite la bienvenue dans ce pays riche de cultures différentes et de contrastes géographiques et économiques parfois extrêmes qui colorent vos missions.

A toutes et à tous, je vous souhaite une excellente rentrée et le plaisir partagé de démarrer une nouvelle année dans un métier complexe et passionnant que celui du PSY-EN et dans lequel je vous souhaite un bel épanouissement professionnel

Valérie POIRMEUR